



Parents d'Élèves de l'Enseignement Public d'Angoulême et ses environs

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

La fin de l'année scolaire approche, il vous faut **restituer la collection de livres empruntés** pour l'année 2016-2017 qui vient de s'écouler et renouveler votre adhésion pour la rentrée de septembre prochain. Afin d'organiser au mieux cet événement, nous vous demandons de bien vouloir **respecter très scrupuleusement les dates, lieu et heures ci-dessous, pour que chaque élève ait ses manuels en temps et en heure et n'ait pas à se déplacer plusieurs fois !! Pensez aux autres élèves !!**

Ouverture du bureau et Horaire à compter du mardi 06 juin 2017 :

du lundi au vendredi de 14 h 30 à 18 h 00 uniquement
PEEP 06 RUE TAILLEFER 16000 ANGOULEME 05.45.94.74.11 peep-angouleme@orange

RETOUR DES LIVRES ET INSCRIPTIONS : SECONDE – PREMIERE - TERMINALE

DATES LIMITES ET IMPERATIVES POUR :

rendre les livres et faire en même temps l'inscription et la location (ou mise à disposition des manuels scolaires) de toutes les classes pour la rentrée de septembre

ELEVES EN TERMINALE: du mercredi 07 juin au mercredi 14 juin
de 14h30 à 18h00.

La collection non restituée au 14 juin, entraînera sans préavis l'encaissement immédiat du chèque de compensation (ou chèque de caution)

ELEVES EN PREMIERE: du lundi 19 juin au vendredi 23 juin
de 14h30 à 18h00.

La collection non restituée au 23 juin, entraînera sans préavis l'encaissement immédiat du chèque de compensation (ou chèque de caution)

ELEVES EN SECONDE: du lundi 26 juin au vendredi 30 juin
de 14h30 à 18h00.

La collection non restituée au 30 juin, entraînera sans préavis l'encaissement immédiat du chèque de compensation (ou chèque de caution)

Une collection de livres rapportée au delà des dates précisées et exigées, fera l'objet de pénalité de retard.

Modalités d'inscription

- > 18 euros d'adhésion à l'Association (1 seule adhésion à payer par famille)
- > un chèque de caution (ou chèque de compensation) de 150 euros non encaissé pour retirer la nouvelle collection
- > un chèque pour la contribution aux services (location)

Fermeture du bureau de la PEEP le jeudi 13 juillet à 18 h

Réouverture : du mercredi 23 août au vendredi 01 septembre (de 14h30 à 18h)

Les collections et stock de livres ne sont pas inépuisables !!!

★ A partir du mercredi 23 août toute première et nouvelle inscription sera éventuellement possible en fonction de la disponibilité des livres dont l'association disposera.

La PEEP est une Association de parents d'élèves qui vit uniquement grâce aux Parents Bénévoles. Les permanences pour le retour et la distribution des livres sont assurées et prises sur les temps libres personnels et non extensibles de chacun de ces mêmes bénévoles.

Merci d'en tenir compte.

LA PEEP



FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES AVEC OBLIGATION DE RESTITUTION* 2017 - 2018

Conseil Local des parents élèves
Lycée Guez de Balzac
16000 Angoulême
E-mail : fcpe.guez@gmail.com

Chers Parents,

Les parents d'élèves bénévoles FCPE organisent à nouveau la fourniture de manuels scolaires avec obligation de restitution* pour la rentrée prochaine.

*pour bénéficier du service l'année prochaine

Vous pouvez commander au Lycée le jour de l'inscription de votre enfant et rapporter les livres empruntés.
Les livres commandés en juin et juillet seront distribués le **samedi 26 août 2017 de 9 heures à 15 heures** au lycée.

<u>Restitution des livres empruntés et commandes pour l'année 2017 - 2018</u>	
<u>Retours des livres et commandes</u>	Vendredi 16 juin 2017 de 8h30 à 18h00
<u>Retour des livres et commandes</u>	Lundi 19 juin 2017 de 8h30 à 18h00
<u>Commandes 2ndes et retour toutes classes</u>	Lundi 03 juillet 2017 de 8h30 à 18h00 Mardi 04 juillet 2017 de 8h30 à 18h00
<u>Retour des livres et commandes</u>	Samedi 08 juillet 2017 de 9 h00 à 14h00

RETOUR DES LIVRES EMPRUNTES :

En l'absence de restitution de tout ou partie des manuels fournis au titre d'une année scolaire écoulée, aucun manuel ne sera fourni au lycéen concerné pendant l'année scolaire suivante.

Vérifiez bien que vous avez :

- **tous** les livres correspondants à votre liste de 2016. Dans le cas de livres manquants, il sera donné par la famille un chèque de compensation qui sera calculé en fonction des livres manquants ou abimés (une facture sera établi).

COMMANDES :

Vous aurez en prêt les livres prévus pour l'année scolaire de votre enfant. En contrepartie de la fourniture des manuels scolaires, chaque famille payera une contribution de 50.00 euros par enfant.

Les commandes seront accompagnées pour les classes de Seconde, Première et Terminale :

1. d'un chèque de contribution de 50 euros (ordre : FCPE Lycée Guez de Balzac)
2. d'un chèque d'adhésion à l'association de 19 euros (ordre : FCPE Lycée Guez de Balzac).
3. d'un chèque de compensation de 140 euros (ordre : FCPE Lycée Guez de Balzac) qui ne sera pas encaissé sauf en cas de non restitution des manuels scolaires et s'ajoutera à la contribution initialement versée

**POUR L'OPERATION « CHEQUES-LIVRES »
A CE JOUR AUCUNE DECISION N'A ETE PRISE DE LA PART DE DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE**

**Distribution des manuels scolaires samedi 26 août 2017
AU LYCEE de 9 h 00 à 15 h 00**